

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mil dix-sept, le 28 septembre à 18h10, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni en la Maison de l'Intercommunalité, sous la présidence de Monsieur Christian RAYOT, Président.

**Étaient présents :** Monsieur Christian RAYOT, Président, et Mesdames et Messieurs, Jacques ALEXANDRE, Denis BANDELIER, Martine BENJAMAA, Jacques BOUQUENEUR, Laurent BROCHET, Monique DINET, Jean-Jacques DUPREZ, Gérard FESSELET, Joseph FLEURY, André HELLE, Jean-Louis HOTTLET, Fatima KHELIFI, Marie-Lise LHOMET, Jean LOCATELLI, Emmanuelle MARLIN, Robert NATALE, Pierre OSER, Cédric PERRIN, Jean RACINE, Roger SCHERRER, Claude SCHWANDER, Jean-Claude TOURNIER, Pierre VALLAT, Bernard VIATTE **membres titulaires et membres suppléants** Bernard CERF, Jean Luc PIANZI et Myriam PISANO.

**Étaient excusés :** Mesdames et Messieurs, Josette BESSE, Jean-Claude BOUROUH, Anissa BRIKH, Claude BRUCKERT, Roland DAMOTTE, Jacques DEAS, Christine DEL PIE, Patrice DUMORTIER, Daniel FRERY, Sophie GUYON, Bernard LIAIS, Thierry MARCJAN, Didier MATHIEU, Frédéric ROUSSE, Bernard TENAILLON, Dominique TRELA.

**Avaient donné pouvoir :** Mesdames et Messieurs Josette BESSE à Marie-Lise LHOMET, Patrice DUMORTIER à Jacques BOUQUENEUR, Jean-Claude BOUROUH à Jean-Louis HOTTLET, Anissa BRIKH à Christian RAYOT, Roland DAMOTTE à Pierre OSER, Christine DEL PIE à Cédric PERRIN, Daniel FRERY à Roger SCHERRER, Bernard LIAIS à Jean-Claude TOURNIER, Thierry MARCJAN à Myriam PISANO, Bernard TENAILLON à Bernard CERF, Dominique TRELA à Jean-Luc PIANZI.

Date de convocation	Date d'affichage	Nombre de conseillers	
Le 22 septembre	Le 22 septembre	En exercice	41
		Présents	28
		Votants	36

Il est vérifié l'existence du quorum pour les décisions et appel est fait des pouvoirs qui sont remis au Président

Le secrétaire de séance est désigné parmi les membres titulaires présents Jean LOCATELLI est désigné.

### **2017-06-26 Subvention à l'association « Club des chefs d'entreprises Sud Territoire »** *Rapporteur : Christian RAYOT*

Le club des chefs d'entreprises du Sud Territoire a été créé le 17 juin 2011 dans les locaux et sous l'impulsion de la CCST. Il s'est développé au cours des années.

Composé de chefs d'entreprises (industrielles, PMI, PME, commerçants, artisans et professions libérales) implantés dans le Sud Territoire il permet de :

- faciliter l'échange, la communication par tout moyen entre ses adhérents,
- participer à tout mouvement, manifestations, événement ou action susceptible d'influer positivement sur la vie économique et sociale des adhérents,
- rechercher l'amélioration des conditions liées à l'environnement, au développement durable de ses adhérents,
- d'agir dans l'intérêt des entreprises.

A ce jour, 43 chefs d'entreprises du Sud Territoire sont membres de ce club qui entre pleinement dans la compétence développement économique de la CCST.

Au cours de l'année 2016/2017 le Club a organisé plusieurs manifestations dont les visites d'Entreprises comme ID VERDE à Grandvillars et l'entreprise SWATCH chez nos voisins suisses qui furent très appréciées. Après deux soirées prestigieuses organisées en 2012 et 2015 qui ont connu un franc succès, le club projette à nouveau de mettre le Sud Territoire en lumière à travers la venue de Muriel HERMINE, sportive française pratiquant la natation synchronisée. Durant les années de compétition, elle accumule les titres de championne de France (12) et de championne d'Europe (4). Elle gagne une médaille de bronze aux championnats du monde de Madrid en 1986. « Le défi d'être soi » sera le thème abordé lors de cette conférence.

Y seront invités l'ensemble des chefs d'entreprises, les institutionnels du Sud Territoire ainsi que les différents clubs régionaux de responsables économiques. Plus de 250 personnes avaient participé à la précédente édition lors de la venue de M. CROISON en 2015.

Pour organiser un tel événement, le Club des Chefs d'Entreprises sollicite un partenariat, avec la Communauté de Communes du Sud Territoire dans le cadre de sa compétence en développement économique, à travers une participation financière de 4 000 € pour un budget prévisionnel global de réalisation de 10 000 € environ.

L'association a présenté son bilan 2016 ainsi que le prévisionnel 2017/2018 (disponibles sur demande) voté lors de l'Assemblée Générale en juin 2017. Aux vues de ces différents documents, dans le cadre d'un partenariat lors de la manifestation exceptionnelle organisée en Novembre 2017 et sachant qu'aucune subvention de fonctionnement n'a été versée au Club en 2017, il est proposé au bureau d'attribuer une subvention d'un montant de 3 000 € au profit de l'association "Club des Chefs d'Entreprises du Sud Territoire ».

**Le Conseil Communautaire, après en avoir débattu, à l'unanimité des membres présents décide :**

- **d'accorder la subvention d'un montant de 3 000 € (trois mille euros) pour l'association « Club des chefs d'entreprises du Sud Territoire »,**
- **d'autoriser le Président à affecter les crédits budgétaires nécessaires,**
- **d'autoriser le Président à signer tout acte administratif, juridique et financier relatif à cette prise de décision.**

*PJ : Courrier de sollicitation du Président du Club des chefs d'Entreprises du Sud Territoire.*

Envoyé en préfecture le 09/10/2017

Reçu en préfecture le 09/10/2017

Affiché le

Recevoir  
L'original

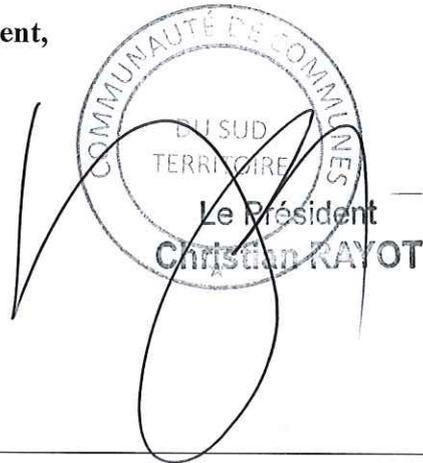
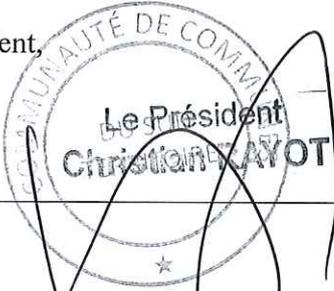
ID : 090-249000241-20170928-2017\_06\_26-DE

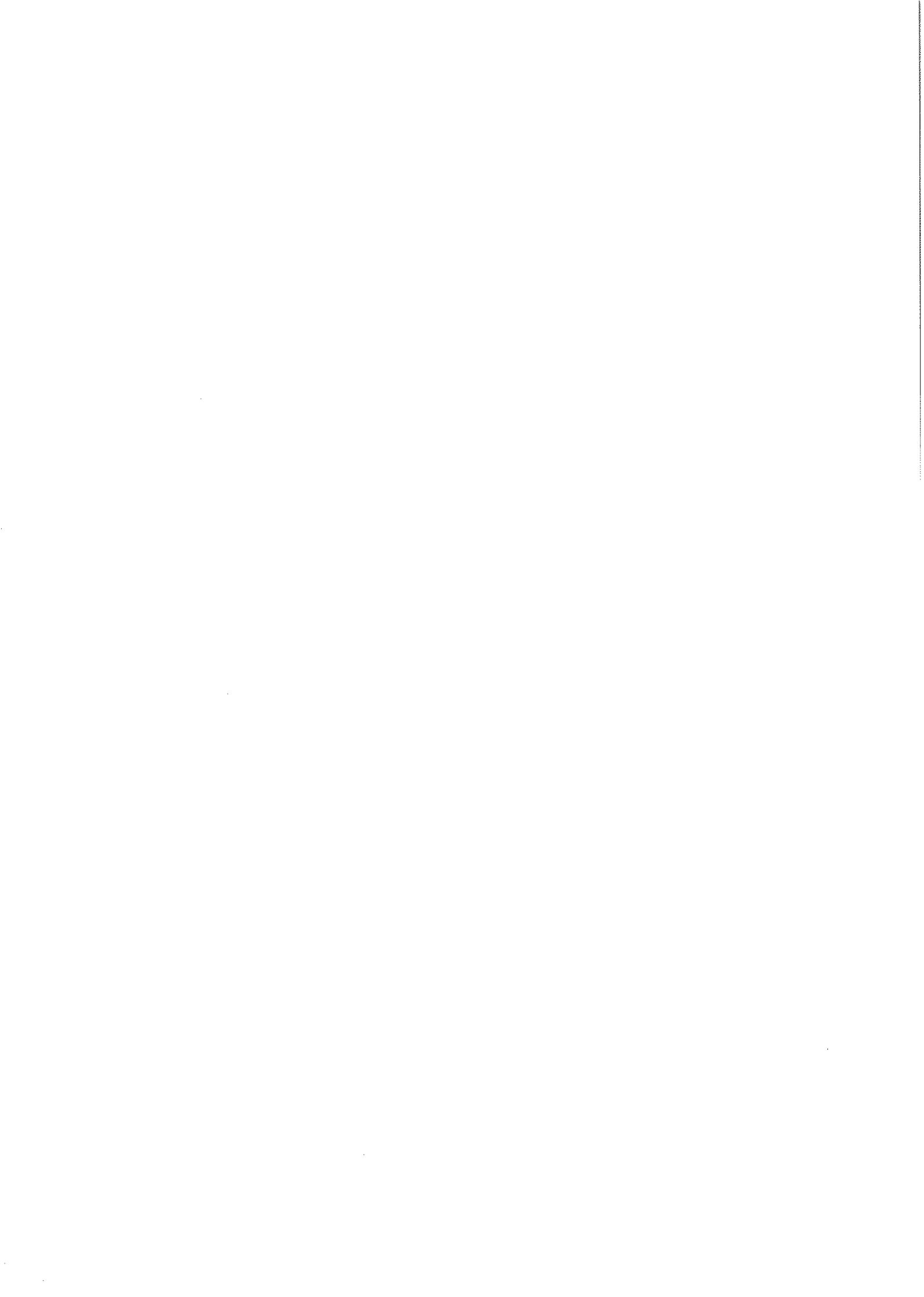
Le Président soussigné, certifie que la convocation du Conseil Communautaire et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés conformément à la législation en vigueur.

**Le Président,**

**Et publication ou notification le 09 OCT. 2017**

Le Président,

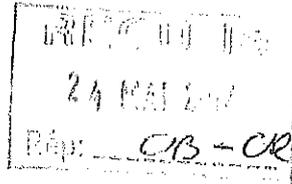




# Chefs d'Entreprises

SUD TERRITOIRE - 90

Delle, le 13 Avril 2017



Monsieur le Président  
Communauté de Communes  
du Sud Territoire  
8 place Raymond Forni  
BP 106  
90 101 DELLE Cedex

Objet:  
*demande de subvention exceptionnelle- 2017*

Monsieur le Président,

Dans le cadre des manifestations organisées par le Club des Chefs d'Entreprises du Sud Territoire, il est prévu la venue de Madame Muriel HERMINE, sportive française de renommée pratiquant la natation synchronisée, quadruple championne d'Europe dans sa discipline.

« Le défi d'être soi » sera le thème abordé lors de cette soirée prévue le 23 Novembre 2017 à 19h30 à la salle des fêtes de Grandvillars.

A cette occasion seront invités l'ensemble des chefs d'entreprises, les institutionnels du Sud Territoire ainsi que les différents clubs régionaux de responsables économiques. Plus de 250 personnes avaient participé à la précédente édition lors de la venue de Monsieur CROIZON en 2015, franc succès à la salle des fêtes de Grandvillars.

De telles manifestations permettent de renforcer l'attractivité et la notoriété de notre Territoire et créent une dynamique dans un contexte actuel quelque peu morose. Aussi nous sollicitons un partenariat, dans le cadre de sa compétence en développement économique, avec la Communauté de Communes du Sud Territoire à travers une participation financière de 4 000 € pour un budget prévisionnel global de réalisation de 10 000 €.

Vous remerciant vivement par avance pour votre soutien et restant à votre disposition pour tout complément d'information.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes meilleures salutations.

Monsieur le Président  
G. MARCHAND

Club Chefs d'Entreprises  
Sud Territoire  
8 place Raymond Forni  
90100 DELLE  
clubcesud90@gmail.com

